

Cette formation s'adresse à des éducateurs sportifs d'une discipline spécifique qui souhaitent s'ouvrir à de nouveaux publics et encadrer, en toute sécurité, un public en situation de handicap mental ou présentant des troubles du comportement.

La formation est ouverte à tous mais ne devient qualifiante qu'en complément d'un Brevet d'Etat.

ATTESTATION DE QUALIFICATION SPORT ADAPTÉ (AQSA) EN RHONE-ALPES - Session du 24 au 28 octobre 2011 MODULE 1 Interdisciplinaire & MODULE 2 Tennis



Les formations peuvent être prises en charge au titre de la formation continue. Contactez-nous pour les démarches.



RHONE-ALPES
SPORT ADAPTE

Marion ZACHARIE - Responsable Technique Régionale

LIGUE RHONE-ALPES de SPORT ADAPTE
CROS RA, 16 pl. JJ Rousseau, BP 174
38304 BOURGOIN JALLIEU CEDEX

04 74 19 16 16 / 06 16 17 20 19
ligue.rasa@yahoo.fr
www.sportadapte-rhonealpes.org

L'AQSA se décline en une quinzaine d'options sportives.

Elle se compose de 3 modules se déroulant dans un délai maximum de deux ans

(le module 1 étant un pré-requis pour participer au module 2) :

Module 1 16h

Connaissance des personnes déficientes intellectuelles, des contextes, de la pratique des APS et de leur environnement.

Module 2 24h

Intervention pédagogique axée sur une discipline : Judo (approche pédagogique et techniques adaptées).

Module 3 20h

Stage pédagogique en situation.

AQSA MODULE 1

Connaissance des personnes déficientes intellectuelles ou présentant des troubles psychiques, des contextes de la pratique des A.P.S. et de leur environnement

Public visé

- Personnes :
- suivant un cursus de formation Brevet d'Etat
 - titulaires d'un Brevet d'Etat
 - souhaitant accueillir des personnes déficientes intellectuelles dans leurs structures

Déroulement

- **Durée** : 16 heures de formation sur 2 jours (séances théoriques et séance pratique)
- **Dates** : Lundi 24 et mardi 25 octobre 2011
- **Lieu** : L'Epervière
Chemin de l'Epervière
26000 Valence

Contenu

- Acquérir des connaissances réinvestissables sur les personnes en situation de handicap mental
- Interroger ses conceptions éducatives pour permettre à ces personnes d'apprendre et d'acquérir une réelle autonomie
- Choisir des démarches d'intervention sur le plan pédagogique en fonction des besoins singuliers
- Connaître les structures relevant du champ médico-social et de la santé mentale accueillant ce public
- Connaître la Fédération Française de Sport Adapté (FFSA) et ses finalités

Coût pédagogique : 190 € / stagiaire

Tarif restauration : 54 € / jour
PENSION COMPLETE



AQSA MODULE 2 TENNIS

L'intervention pédagogique

Public visé

- Personnes :
- ayant suivi le module 1 (ou équivalence)
 - suivant un cursus de formation Brevet d'Etat Tennis
 - titulaires d'un Brevet d'Etat Tennis
 - souhaitant accueillir des personnes déficientes intellectuelles

Déroulement

- **Durée** : 24 heures de formation sur 3 jours (séances théoriques et pratiques en lien avec le tennis)
- **Dates** : Mercredi 26, Jeudi 27 et Vendredi 28 octobre 2011
- **Lieu** : L'Epervière
Chemin de l'Epervière
26000 Valence

Contenu

- Concevoir son intervention pour permettre aux personnes en situation de handicap de comprendre et de progresser (enseignement de l'activité)
- Analyser la logique de l'activité pour mettre en œuvre des situations d'apprentissage (aménager le milieu)
- Concevoir l'activité dans une logique de loisir ou de compétition
- Travailler le projet individuel du pratiquant à partir des objectifs de l'institution/association.
- Prendre en compte les attentes de la personne et identifier ses besoins.
- Réaliser des séances pédagogiques auprès de personnes déficientes mentales : préparation, animation, observation, évaluation (séance avec un établissement spécialisé et séance avec un club sport adapté)

Coût pédagogique : 290 € / stagiaire

Tarif restauration : 54 € / jour
PENSION COMPLETE

Programme pédagogique prévisionnel

Marion ZACHARIE – Responsable Technique Sport Adapté région Rhône-Alpes
Maxime TESSIER – Référent Formation AQSA - Fédération Française Sport Adapté

Module	Date	Horaires	Intervenant	Contenu
MODULE 1 - Interdisciplinaire	Lundi 24 octobre 2011	10h00 - 12h30	M. Zacharie	- Notions de handicap, déficiences, maladies - Les déficiences intellectuelles
		14h00 - 19h00	M. Zacharie	- Les troubles psychiques La FFSA - Identifier les besoins et notions de processus
	Mardi 25 octobre 2011	9h00 - 13h00	M. Zacharie	- Préparation de séance - Séance pédagogique multisports - Retour sur la séance
		13h30 - 18h30	M. Zacharie	- Le secteur spécialisé - Représentations du handicap - Les démarches pédagogiques
MODULE 2 - Tennis	Mercredi 26 octobre 2011	9h00 - 12h00	M. Tessier	- Didactique appliquée de la discipline sportive - Référentiel des niveaux d'évolution d'un sujet dans l'activité, pour évaluer, choisir des objectifs et des démarches pédagogiques
		13h00 - 18h00	M. Tessier	- Caractéristiques des personnes en situation de handicap et hypothèses de besoin - Préparation de séance
	Jeudi 27 octobre 2011	9h00 - 12h00	M. Tessier	- Séance pédagogique
		13h00 - 18h00	M. Tessier	- Retour de séance - Enseignement de l'activité auprès de ces personnes - L'aménagement du milieu - Préparation de séance
		9h00 - 12h00	M. Tessier	- Séance pédagogique
Vendredi 28 octobre 2011	13h00 - 18h00		- Le projet en relation avec les objectifs de l'institution et/ou l'association - Organisation des compétitions dans la discipline (FFSA et fédération délégataire de la discipline) ; - Bilan et réflexion sur la pratique	